

La crise économique mondiale, les dernières lois de finances, la lutte contre le déficit et la dette ainsi que le projet de loi sur la réforme des territoires provoquent un total bouleversement de l'environnement financier et institutionnel de l'Etat mais aussi des collectivités et des établissements publics de coopération intercommunale.

Les acteurs publics locaux doivent faire face à un accroissement continu des transferts de charges, à de nouvelles suppressions de recettes fiscales propres, à une indexation à la baisse des dotations de l'Etat sans pouvoir compter efficacement sur une véritable péréquation. .

Comme pour les entreprises privées, la raréfaction des ressources fragilise l'économie locale et oblige les collectivités, comme les entreprises privées, à inventer des voies nouvelles de valorisation des territoires. Les notions d' « **attractivité** », de « **compétitivité** », de « **concurrence** » et de « **performance** » des collectivités naissent peu à peu. Les deux secteurs privés et publics se rapprochent.

Dans le secteur privé, c'est l'*Intelligence économique (IE)* qui permet la bonne maîtrise de l'information, et une efficace protection du savoir-faire et le développement de l'entreprise.

La transposition en des termes adaptés des outils de l'I.E. dans le cadre d'une nouvelle *Intelligence territoriale (IT)* paraît, dès lors, source d'innovations et inévitable.

Afin d'évoquer, pour la 1^{ère} fois, les relations entre l'Intelligence économique et l'Intelligence territoriale au service des collectivités locales, plusieurs spécialistes internationaux seront présents :

Général d'Armée Marc WATIN-AUGOUARD, Inspecteur Général des Armées-Gendarmerie,

Général Gérard DEANAZ, *Général de Gendarmerie*, Région Nord-Pas-de-Calais expérimentale en « Intelligence territoriale »,

Alain JUILLET, Officier dans les services de renseignements (DGSE), Dirigeant de grandes entreprises, Ancien Haut responsable à l'intelligence économique auprès du Premier ministre,

Jean-Patrick COURTOIS, Sénateur-Maire de la ville de Mâcon, Rapporteur du projet de loi sur la réforme des territoires,

Thomas ROUGIER, Directeur des Etudes France de DEXIA,

Ludovic DENOYELLE, *Responsable Intelligence économique*, CRCI Bourgogne,

Alexis GILOPPE, *Directeur de l'Agence de Développement*, Région Bourgogne,

Jérôme LACAILLE, Membre du Directoire groupe Caisse d'Epargne, en charge du Pôle Banque du Développement Régional, ...